

<p>Compte-rendu Réunion du Conseil du Quartier Centre du 19 juin 2015</p>
--

Suite à l'annulation (mal vécue) de la réunion de quartier du 24 juin, les habitants ont demandé son maintien avant les vacances d'été. La Mairie a été réactive à cette demande, par la bonne volonté du Maire-Adjoint chargé de la démocratie locale, Monsieur El Miloud Kanfoudi, qui a rapidement accédé à notre demande de fixer une nouvelle date de réunion, le lundi 29 Juin. La Salle des Pas Perdus a été mise à notre disposition et les services de la Mairie ont agi avec une remarquable efficacité en produisant et faisant distribuer dans les boîtes aux lettres du quartier, un flyer annonçant la réunion, et une affiche que quelques habitants du quartier ont collées. (Remerciements à Messieurs Dubois et Aribi.)

Une réunion réussie par une bonne participation :

Nous avons compté 34 participants ; De nouveaux visages, des jeunes, des moins jeunes, des personnes qui n'ont jamais participé à ce genre de réunion, étaient présents. Une variété de personnes s'est exprimée.

Référents excusés :

Max Bressoles
Pascal Le Corre
Pierre Vionnet
Jean Wohrer

Les élus présents :

Monsieur Tony Di Martino
Monsieur El Miloud Kanfoudi
Monsieur Cédric Pape
Monsieur Pierre Sardou
Monsieur Olivier Taravella
Excusée : Madame Emilie Trigo

La réunion a été présidée par Maryse Viviand.

Introduction :

Après remerciements et explications du maintien de cette réunion de quartier avant septembre, sont apparues les premières interrogations des habitants à savoir quel est le projet global de la ville, non seulement en termes de logements et densification mais aussi en termes de mixité fonctionnelle, de vue globale de la ville et non quartier par quartier. Les réponses du Maire n'ont pas été claires et les habitants sont restés sur leur questionnement. Toutefois, l'ambiance était sereine et positive.

La discussion entre les habitants et les élus a tourné surtout autour du P.L.U. et des projets des promoteurs. Une réunion étant prévue pour le 30 juin concernant le P.L.U. au niveau de toute la ville, seuls les projets spécifiques du quartier Centre Ville ont été réellement débattus.

L'ordre du jour établi

1. L'avenue Gambetta : les hauteurs

Ce premier point n'a été que très rapidement abordé par une question : est-ce que les hauteurs actuellement prévues sur cette avenue pourraient être baissées par la modification du PLU.

2. Quelle population et quels équipements publics pour notre quartier :

Logements sociaux :

Une question a été posée concernant la catégorie des logements sociaux dont il est souvent question lors des réunions sur le P.L.U.

Mr Sardou a expliqué qu'actuellement le Centre Ville recense 43% des logements sociaux. Ceux à venir seront pour une grande majorité de la catégorie PLS (*NB : exemple : soit un revenu pour une personne seule compris entre 2000 et 2600€ environ - voir les catégories de bénéficiaires*). Le détail par projet est défini par les bailleurs OPHLM. Un exemple retenu : Cofinogi : 60% PLS / 15% PLAI (*NB : exemple : plafond de revenu pour une personne seule d'environ 1500€ - c'est la catégorie la plus vulnérable*)

Ecole rue Graindorge

Un emplacement réservé a été créé rue Graindorge pour la construction d'une école de 6 classes. Or ce projet est inscrit sur un site comprenant du patrimoine architectural. Il a donc été demandé si cette école était réellement constructible à cet emplacement à cause des contraintes techniques que demande ce type d'équipement public et l'implantation dans du patrimoine bâti.

La réponse du Maire a été vague. A priori, les architectes du projet de construction des logements de la Rochette auraient fait un début d'étude de cette école. Cette question n'a pas été clairement résolue (étude de faisabilité ?)

Mr Taravella est intervenu pour expliquer que le PUP (plan urbain partenarial) n'a pas été utilisé pour financer cette école car ce dispositif n'est pas cumulable à la taxe d'aménagement, plus intéressante financièrement pour la ville.

3. Quelle dynamique fonctionnelle pour notre quartier

Les habitants ont exprimé la volonté d'avoir une mixité fonctionnelle mêlant activités économiques et commerciales, logements, établissements publics, etc.

Activités économiques :

Le potentiel d'activité économique du Cap la Rochette disparaît, l'entreprise restante (Mesnel) part de Bagnolet.

Mr Pape a répondu que les locaux proposés à l'entreprise Mesnel ne pourraient être disponibles avant 3 ans et par conséquent, ne correspondent pas aux demandes de l'entreprise.

Il a également expliqué que bien que certaines entreprises partent, d'autres arrivent comme Orange. Concernant la disparition du potentiel d'entreprises à cet emplacement, sa réponse a été de dire que d'autres endroits sont en étude pour établir un diagnostic d'attractivité, notamment le pôle Gallieni.

Une suggestion a été faite quant à la création d'une pépinière d'entreprises. Mr Pape a répondu qu'un dossier était en cours d'étude sur cette question.

Activités commerciales

La Rue Sadi Carnot

Une réponse à la question souvent posée concernant l'état déplorable de cette rue, la rue centrale historique de la ville, a été donnée : Mr Pape a stipulé que La Mairie a commandé une étude/diagnostic de la Rue Sadi Carnot. L'étude sera présentée en bureau municipal en septembre.

Mr Taravella est également intervenu pour dire qu'actuellement déjà, la ville est attractive par son cadre de vie et sa propreté. (*les habitants sont restés plus que dubitatifs à cette affirmation*).

Le Marché

Mr Pape a expliqué que la décision de déplacer le marché a été prise en concertation avec les commerçants de la rue Raoul Berton et les commerçants du marché.

Etablissements publics

Une intervenante a recensé plus de 660 personnes arrivant dans notre quartier si les projets annoncés devaient se réaliser. Quid des écoles, des crèches, des transports ? Les élus ont annoncé la construction d'une nouvelle crèche. Pour les autres problèmes, les habitants ont été invités à venir à la réunion de présentation de modification du PLU le 30 juin.

Les réponses n'ont pas été suffisantes par rapport aux inquiétudes des habitants.

Logements

Projet de construction sur le site La Rochette « îlot Belin »

Compte tenu des différents projets immobiliers dans la ville, tout pousse à la densification. On a souligné que le secteur Rochette est composé de petits immeubles et pavillons. Le terrain étant en pente, il a été suggéré de concevoir un projet qui « épouse » le terrain, adapté aux dessins naturels de cette zone. En terme de patrimoine bâti, les habitants ne comprennent pas de quelle façon ce projet permet de préserver ce groupe de bâtiments historiques et classés.

La réponse de la Municipalité

Patrimoine : seules les façades rue Charles Graindorge seront préservées.

Concernant la question de préservation du cadre de vie des habitants tout en incluant ce projet logement, le Maire nous a appris qu'il avait refusé de signer le projet en l'état en date du 19 juin, pourtant validé par l'architecte des Bâtiments de France (plusieurs participants ont exprimé leurs plus grandes réserves par rapport aux décisions des Bâtiments de France qui restent très permissives face aux promoteurs). Le Maire a exprimé sa volonté de revoir à la baisse les hauteurs des bâtiments.

Aussi, il nous a appris que la municipalité rencontrera le 3 juillet les promoteurs pour modifier le projet. Mr Di Martino a expliqué qu'il allait de l'intérêt des promoteurs que le voisinage soit d'accord avec le projet proposé « *Les promoteurs savent quand leur projet est contesté...* » *dixit le Maire.*

Une habitante a donc demandé quelle serait l'échéance du nouveau projet. Pas de réponse de la municipalité (l'argument du projet privé étant avancé).

Les habitants ont revendiqué des constructions de qualité en déplorant des constructions récentes, par exemple, l'extrême laideur des nouvelles constructions à Bagnolet, notamment, l'énorme tour « argenté » à l'angle de la rue Sadi Carnot et l'Avenue Général Leclerc.

Les habitants attendent donc d'être consultés pour la présentation du nouveau projet avant validation par le Maire.

1. Questions diverses

La Sécurité – le parking sauvage

Plusieurs personnes ont abordé la question des incivilités et de la sécurité sur la voie publique. Le stationnement sauvage à plusieurs endroits de la ville devient source de gêne et de danger. Des voitures garées en double fil, sur les trottoirs à différents endroits de l'Avenue Gambetta, rue Sadi Carnot, rue M.A. Colombier, surtout le soir au niveau du « French cantine » des courses motos, rodéos, des voitures circulant à sens inverse, etc. créent des situations dangereuses pour les piétons, notamment des personnes à mobilité réduite ou avec des enfants en bas âge (impossibilité de passer avec une poussette). Mr Di Martino a rappelé que les agents ASVP étaient désormais habilités à verbaliser électroniquement les infractions (la journée). Plusieurs intervenants ont constaté la négligence de certains agents SVP (voire complicité des agents avec certains automobilistes) qui ne verbalisaient pas des cas flagrants. Le Maire a répondu qu'il verrait ces problèmes avec les services concernés.

Une jeune femme, mère de deux enfants, a témoigné avoir appelé le commissariat pour alerter la police : l'Avenue Gambetta devient un lieu dangereux où ont lieu des courses Moto et des Rodéo. L'assemblée a été effarée par la réponse donnée par le Commissariat de Police : « Nous achetons la paix sociale » interprétable par « nous n'interviendrons pas dans cette zone ».

Le Maire a répondu à cette intervention par un rappel des faits historiques de 2011 mais qu'il était impensable d'avoir des réponses de cet ordre de la police. En conclusion, il est urgent que le Maire intervienne auprès du Commissariat avec la plus grande fermeté.

Important : lorsqu'on constate des problèmes de sécurité, parking, « rodéos » et courses, il faut les signaler au Maire.

(Information de dernière minute : Les services de la Mairie viennent de nous communiquer les informations suivantes :

Monsieur le Maire souhaite porter à votre connaissance les derniers chiffres concernant nombre de PV réalisés pour le seul mois de juin ainsi que le nombre d'enlèvement de voitures ventouses ou épaves pour le 1er trimestre 2015.

Sur l'ensemble de la ville 137 voitures ont été enlevées entre janvier et juin 2015 et 1863 PV ont été dressés. Ce dernier chiffre exponentiel s'explique notamment par le fait que nos agents sont désormais équipés pour dresser des PV électroniques.

Ainsi, pour le quartier du Centre ville: 427 PV ont été dressés pour le mois de juin et 16 voitures ont été enlevées pour le 1er semestre 2015.)

Le besoin d'un vrai Commissariat à Bagnolet revendiqué depuis des années par les Bagnoletais a été rappelé.

Fonctionnement démocratique des Conseils de Quartier.

La question de l'autonomie des conseils de quartier a été posée. La réponse de Monsieur El Miloud Kanfoudi : « Les conseils de quartier sont totalement autonomes ; en revanche la Municipalité met à disposition des référents des quartiers, des moyens » pour les organiser.

2. Des idées pour faire vivre le quartier

Garage Sale (vide grenier de garage)

L'idée proposée est d'organiser un « vide greniers » qui se passera en hiver dans des espaces couverts – des garages des particuliers, mais aussi des cours d'immeubles couverts.

Pour cela il faudra :

1. Demander l'autorisation (à la mairie ?)

2. Produire un petit plan très simple indiquant les lieux de vente
3. « Flécher » à différents endroits les lieux de vente.

Les participants ont exprimé leur enthousiasme et sont favorables à ce genre d'évènement.

Les Causeries

L'idée proposée est de se rassembler entre habitants autour de « *Causeries* » sur des thèmes choisis (l'urbanisme, le street art, la musique....). Ces rencontres se passeraient chez les uns et les autres, animées par des habitants du quartier ayant une expertise dans un domaine particulier.

Pour terminer cette réunion, il a été demandé de mettre à disposition aux référents de quartier la liste des noms et coordonnées des participants.

En conclusion, les habitants ont eu le ressenti que le débat était positif avec quelques réponses à des questions longtemps restées en suspens. A part quelques rares exceptions (cette fois-ci dans le public), il n'y a pas eu d'agressivité, ni d'invectives. Un grand progrès.